

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 12 juin 2018

Au cours de sa séance du 12 juin 2018, le Conseil a notamment :

PROJET AGGLO COUDE DU RHÔNE

- décidé de confirmer la participation de la Commune de Fully au scénario B1, à savoir une intégration de la Commune de Fully au projet qui prévoit de réaliser un PDi (plan directeur intercantonal) à l'échelle de l'ensemble des Communes du coude du Rhône de manière à assurer un développement cohérent et coordonné à cette échelle du territoire qui fait sens à de nombreux titres et d'extraire un PA4 à 4 Communes sur un périmètre à caler encore dans le cadre des études du PDi qui assure vis-à-vis des exigences de l'ARE, un réel fil rouge/ligne directrice. Une participation de Fr. 1.- par habitant a été acceptée.

PDR DESTINATION PETITE ARVINE

- pris note du travail très important qui a été effectué par les initiateurs, leur dynamisme et l'ambiance générale positive.
- La Commune de Fully a rédigé une déclaration d'intention précisant qu'elle est ouverte sur le principe d'une contribution financière à ce projet

CONSTRUCTIONS

- pris connaissance du courrier reçu du Service des bâtiments, monuments et archéologie concernant la présentation du patrimoine archéologique de la Commune et rappel des procédures

VOIRIE

- pris acte que l'Assemblée générale de SATOM SA aura lieu le 21 juin 2018

NATURALISATIONS

- décidé de naturalisation suivantes :
 - Monsieur Azorin Perez Damian, né le 25.09.1963
 - Monsieur Dansou Yaovi, né le 01.01.1977
 - Madame Kurti Bukurie, née le 03.07.1992
 - Madame Megelea Pingoud Camelia-Elena, née le 28.08.1964
 - Monsieur Redzepi Besim, né le 08.07.1976
 - Monsieur Murselji Egzon, né le 28.11.2000

CONSEIL GENERAL

- pris acte de la démission de Monsieur Jean Carron qui sera remplacé par Monsieur Benoît Wiblé (MISE)

VOTATIONS

- décidé l'installation d'une signalitique lors de l'ouverture de 2 ou plusieurs bureaux de vote afin de mieux diriger les citoyens

POLICE – SERVICE DU FEU

- décidé de ne pas accorder d'autorisation de feux d'artifices effectués pour des privés, ceci pour des raisons de sécurité et de protection de la faune

BOURGEOISIE

- pris acte que Monsieur Alexandre Délétraz exploiterait temporairement la parcelle N° 10744 de vigne, louée à M. Jean-François Carron

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérant : 61/18 Gaspari Sandro, Rue des Champs 3 – 1926 Fully

Objet : agrandissement d'un immeuble existant et construction d'un couvert

Situation : Verdun, Rue des Champs, Folio 42, Parcelle No 7484, zone faible densité

Requérant : 76/18 Carron Carole et Jean-François, Rue de la Fontaine 77 – 1926 Fully

Objet : installation d'un canal de fumée en façade (mise en conformité)

Situation : La Fontaine, Rue de la Fontaine, Folio 3, Parcelle No 529, zone hameau

Requérant : 81/18 Bauquis Sarah et Olivier, Rue du Stade 66 – 1926 Fully

Objet : construction d'un couvert à véhicules, d'une piscine, d'une palissade et extension d'un balcon

Situation : La Maraîche, Rue du Stade, Folio 27, Parcelle No 7031, zone faible densité

Requérant : 141/17 Mehmeti Zuljifi, Rte de Martigny 27 – 1926 Fully

Objet : construction d'une habitation (2 logements), Minergie

Situation : Verdun, Route des Garettes, Folio 42, Parcelle No 8326, zone faible densité

BOURGEOISIE

- décidé de participer financièrement, à hauteur 10 %, aux travaux prévus par la Paroisse de Fully à la Chapelle de Mazembroz

VOIRIE

- donné son accord de principe concernant l'installation de vidéo surveillance aux Ecopoints de La Letta et de la Botzache.

TRAVAUX PUBLICS

- décidé de demander à l'Etat du Valais l'inscription du projet de Téléphérique Mazembroz – Chiboz dans le plan directeur cantonal

SERVICES INDUSTRIELS

- adjudé les travaux de génie civil à l'entreprise DEC SA dans le cadre de la réfection de la conduite d'eau potable à la Rue du Stade

CULTURE

- donné son accord de principe, sur la base du rapport de la commission SASSJ, sur la proposition de 15 emplacements pour des boîtes à livres dans la commune

SPORT

- pris acte que 25 personnes participent, le mercredi soir, à l'urban training sur différents points du village